



# MASTER

## MENTION Droit de la Santé



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :

**Isabelle POIROT-MAZERES**, *Professeuse des universités*  
**Mathieu TOUZEIL-DIVINA**, *Professeuse des universités*

Code RNCP : 31492

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

**M1** : <https://www.monmaster.gouv.fr/>  
**M2** : [www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/)



Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance (S3-S4)

### PRESENTATION



Le Master (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années) mention Droit de la Santé n'est ni une formation de droit public ni de droit privé. C'est une formation en Droit, ouverte conséquemment tant aux profils privatistes que publicistes et internationalistes, et qui transcende les frontières académiques habituelles par le prisme de l'Unité du Droit.

Les semestres 1 & 2 dispensent une formation permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences de base permettant de poursuivre une spécialisation en droit de la santé, droit hospitalier et droit médical.

Les semestres 3 & 4 offrent une formation de haut niveau relative à l'organisation du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux, à toutes les formes d'encadrement et de régulation de l'activité médicale, biomédicale et pharmaceutique, à l'évolution des professions de santé et de la responsabilité des établissements et soignants.

Le master forme des juristes capables de dominer les fondamentaux du droit de la santé et de la protection sociale, d'avoir une vision prospective de ces règles en constante mutation et de maîtriser à la fois l'étude des textes, l'analyse d'une jurisprudence très sensible aux évolutions économiques et sociales et la compréhension des divers contentieux. Enfin, il propose une réflexion sur les enjeux et les cadres juridiques relatifs aux nouvelles technologies (génétique, robotique, nano et biotechnologies, numérique...), le tout dans un contexte national, européen et international. Sont abordées les questions éthiques et juridiques mais aussi managériales liées aux problèmes actuels de la santé et notamment, la maîtrise des dépenses de santé, les exigences de la planification sanitaire, la promotion de la politique publique de prévention, la reconnaissance des droits des malades et l'exigence de qualité des soins, le statut et le régime des produits de santé, les développements de la santé digitale (télésanté, objets connectés, l'IA en santé). La formation est à la fois interdisciplinaire et en phase avec le terrain (stages, interventions de professionnels), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social, éthiques, juridiques, mais aussi environnementales et socio-économiques.

Les semestres 3 et 4 peuvent être suivis en alternance. Ils sont également proposés en cycle de formation continue ((avec alternance de périodes de formation tutorées en ligne et de regroupements en présentiel) (dans le 2 cas, contactez le service FCV2A pour plus d'informations).

L'enseignement en formation initiale se déroule en un an. L'enseignement en formation continue se déroule en un ou deux ans.

### COMPÉTENCES ET METIERS VISES

#### COMPÉTENCES :

La maîtrise de l'analyse juridique étant acquise à ce niveau :

- Savoir l'appliquer aux documents, dossiers, situations concrètes des secteurs des soins ou de la protection sociale.
- Etre capable d'effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit de la santé/de la protection sociale
- Etre capable d'avoir une vision prospective de ce droit en constante évolution et d'en proposer une analyse critique permettant notamment d'anticiper ses développements par l'étude des textes légaux et conventionnels, et celle de la jurisprudence tant administrative que judiciaire.
- Identifier les situations de crises et y appliquer les compétences transmises en matière de gestion de la qualité, de la sécurité et du développement durable.
- Savoir intégrer les enseignements de domaines corollaires (gestion, RH, sociologie, économie) à un droit appelé à intégrer les profondes évolutions de l'environnement politique, technologique et socio-économique de la santé.
- Identifier dans un document et savoir appliquer *in concreto* les modes de règlement des conflits (conciliation, médiation, recours administratifs, actions au contentieux).
- Promouvoir la dimension éthique au soutien de l'analyse juridique des situations.
- Savoir rédiger et présenter oralement (PowerPoint) rapports, mémorandums, notes, exposés, fiches techniques et synthèses.
- Savoir travailler en équipe autant qu'en autonomie pour l'analyse de dossiers ou au service d'un projet.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit de la santé sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31492/>

## MÉTIER VISÉ :

Le Master prépare aux fonctions d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire, médico-social et social.

- Dans le **secteur public de la santé** : emplois contractuels au sein des services des autorités sanitaires, sociales et médico-sociales (Ministères, Agences sanitaires, ARS), des caisses de Sécurité Sociale, au sein des services juridiques, services contentieux et/ou services qualité et gestion de risques des hôpitaux, collectivités territoriales, établissements spécialisés ; emplois de titulaires après concours dans les collectivités ou établissements publics de la santé, concours de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes (EHESP) et l'École nationale supérieure de sécurité sociale de Saint-Etienne (En3S).
- Dans le **secteur privé de la santé** : avocats spécialisés ; juristes-conseils et cadres des établissements de santé ; responsables de maisons de retraite, EHPAD et autres établissements du secteur médico-social ; juristes au sein de sociétés de fabrication ou distribution de matériel médical ou de dispositifs médicaux, sociétés d'assurance et mutuelles ; juristes-conseils dans des cabinets privés de consulting, ordres professionnels de santé, associations humanitaires.
- Dans le secteur de la **protection sociale et de la mise en œuvre des politiques publiques de santé** : directeurs d'organismes, chargés de mission, responsables d'unité, responsables du contentieux, chargés d'études.
- Les diplômés peuvent également, sous conditions, poursuivre leurs études vers les carrières académiques de la recherche et plus spécialement en vue de l'obtention première d'un **doctorat en droit**.

## ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>  
Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

## ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

### Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

### Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1<sup>ère</sup> année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 418h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 186h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 133h CM + 60h TD
<b>• COMPÉTENCES TRANSVERSALES :</b> <b>UE 1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</b> - Anglais – 13h30 TD	<b>• COMPÉTENCES TRANSVERSALES :</b> <b>UE 5 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</b> - Anglais – 12h TD
<b>• COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES :</b> <b>UE 2 : Gérer un établissement de santé, social ou médico-social (niveau standard) – 30h CM</b> - Droit des finances publiques approfondi – 30h CM	<b>• COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES :</b> <b>UE 6 : Gérer un établissement de santé, social ou médico-social (niveau standard) – 30h CM</b> <i>Choisir une matière parmi les 2 proposées :</i> - Droit de la commande publique – 33h CM - Droit européen du numérique en santé – 30h CM
<b>UE 3 : Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en santé (niveau standard) – 60h CM</b> - Droit européen du numérique – 30h CM - Droit de la responsabilité administrative – 30h CM	<b>UE 7 : Encadrer des équipes intervenant dans le domaine de la santé (niveau standard) – 30h CM</b> - Droit de la fonction publique et RH – 30h CM
<b>UE 4 : Maîtriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques (niveau standard) – 96h CM + 27h TD</b> - Introduction au droit médical et au droit des professions de santé – 33h CM + 13h30 TD - Droit de la protection sociale 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit et politiques de santé publique – 30h CM	<b>UE 8 : Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en santé (niveau standard) – 30h CM</b> - Droits fondamentaux de l'Union Européenne – 33h CM
	<b>UE 9 : Maîtriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques (niveau standard) – 76h CM + 48h TD</b> - Droit de la protection sociale 2 – 33h CM + 13h30 TD - Le système de santé français – 33h CM + 13h30 TD - Méthode de concours de la fonction publique – 10h CM + 13h30 TD - Méthodologie des concours de la santé – 7h30 TD

L'action de formation en 2<sup>ème</sup> année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 344h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 264h CM + 65h TD	SEMESTRE 4 – 15h CM
<p><b>▪ BLOC : USAGE DU NUMERIQUE :</b>  <b>UE 1 : Droit européen du numérique en santé – 27h CM</b>                      - Santé, protection sociale et données de santé – 15h CM                      - Gouvernance européenne des données – 12h CM</p> <p><b>▪ BLOC : LANGUE VIVANTE</b>  <b>UE 2 Anglais– 20h TD :</b></p> <p><b>▪ BLOC : RENDEZ VOUS PROFESSIONNEL</b>  <b>UE 3 : Projet</b></p> <p><b>▪ BLOC : SECURISATION JURIDIQUE :</b>  <b>UE 4 : Enseignements spécialisés – 123h CM + 21h TD :</b>                      - Fonction publique hospitalière – 15h CM + 3h TD                      - Marchés publics dans le domaine de la santé – 15h CM + 3h TD                      - Finances des établissements de santé – 15h CM + 3h TD                      - Droit international et européen de la santé – 24h CM + 6h TD                      - Droit international et européen de la protection sociale – 15h CM + 3h TD                      - Droit des activités biomédicales – 12h CM                      - Droit des produits de santé – 15h CM + 3h TD                      - Bioéthique et libertés – 12h CM</p> <p><b>▪ BLOC : MAITRISER LES RISQUES JURIDIQUES :</b>  <b>UE 5 : Enseignements fondamentaux – 114h CM + 42h TD :</b>                      - Droit hospitalier – 15h CM + 6h TD                      - Droit de la protection sociale – 15h CM                      - Droit des établissements privés de santé – 15h CM + 6h TD                      - Droit des établissements médicaux-sociaux – 15h CM                      - Droit des patients et des usagers du système de santé – 15h CM                      - Droit des professions de santé – 15h CM + 6h TD                      - Responsabilité du fait des activités de santé – 24h CM + 3h TD</p>	<p><b>▪ BLOC : STAGE (MEMOIRE DE STAGE) OU MEMOIRE DE RECHERCHE :</b>  <b>UE 6 : Orientation – 15h CM :</b>                      - Gestion de projet – 12h CM                      - Préparation du grand oral – 3h CM                      - 1 voie au choix :</p> <p>▪ <b>Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) avec rédaction et soutenance d'un mémoire de stage.</b>                      Les stagiaires en voie professionnelle évoluent au cœur d'un organisme (public ou privé) et y proposent un projet concernant l'établissement employeur ou un mémoire sur un thème en rapport avec leur expérience. Ce mémoire dénommé rapport de stage donnera lieu à une note obtenue lors de la soutenance et prise en compte pour l'admission au diplôme.</p> <p><b>OU</b></p> <p>▪ <b>Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche</b>                      C'est pendant l'année académique que les étudiants rédigent, sous la direction d'un enseignant-chercheur, un mémoire sur une thématique de recherche(s) choisie. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury collégial et à une note. Le succès au diplôme (mention &amp; note minimale de 14/20 au mémoire) permet, par suite, une inscription potentielle en doctorat selon les conditions fixées par l'Ecole doctorale de l'Université Toulouse Capitole.</p>

#### CONTACTS

##### UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

##### SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 35 81

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : pmd09@ut-capitole.fr  
Tél. : 05 61 63 35 83

#### ALTERNANCE

##### EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU)

Manufacture des Tabacs - Bat. Q  
21, allée de Brienne  
31042 Toulouse Cedex 9

##### Pôle Alternance

Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr  
Tél : 05 61 12 87 14

#### MASTER MENTION DROT DE LA SANTE

Courriel : masterdroitsantéUT1@gmail.com  
Site internet : <http://www.master-droit-sante.fr/>

#### SUIO-IP

##### SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal  
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 28

##### BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3<sup>ème</sup> étage, AR381  
Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 37 35